



MINISTÈRES  
SOCIAUX

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

demat.social.gouv.fr

Démarche : ARSIF - Plate-forme de dépôt des demandes d'autorisations pour les ostéopathes à diplôme étranger

Organisme : RH en santé

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>

## Formulaire

### Mention d'information

L'agence régionale de santé d'Ile-de-France (ARS) procède à un traitement de vos données personnelles pour permettre l'examen et le suivi des demandes d'usage de titre d'ostéopathe présentées par des professionnels titulaires de diplômes étrangers.

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie l'ARS, en tant que responsable du traitement, conformément aux dispositions de l'article 6.1.e) du Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016 et du Décret n° 2007-435 du 25 mars 2007 relatif aux actes et aux conditions d'exercice de l'ostéopathie.

Les réponses aux demandes d'informations de ce formulaire sont obligatoires pour permettre l'étude de votre demande. A défaut de réponse de votre part, votre demande ne pourra pas traitée.

Vos données à caractère personnel (données d'état civil et d'identification, informations relatives à la vie personnelle et professionnelle) sont conservées 5 ans en cas de rejet de la demande et 50 ans en cas de réponse favorable. Les données ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : Personnels de l'ARS et membres de la Commission prévue à l'article 11 du décret précité.

Conformément au RGPD et à la loi n° 78-du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi informatique et libertés) et dans les conditions prévues par ces mêmes textes, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant, ainsi que d'un droit à demander la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez exercer ces droits, en vous adressant au délégué à la protection des données de l'ARS par courrier à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données de l'ARS, Immeuble Curve, 13 rue du Landy 93200 SAINT-DENIS ou par courriel à l'adresse : [ars-idf-dpd@ars.sante.fr](mailto:ars-idf-dpd@ars.sante.fr)

# ARSIF - Plate-forme de dépôt des demandes d'autorisations pour les ostéopathes à diplôme étranger

Vous disposez d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du règlement général sur la protection des données et de la loi informatique et libertés.

## IDENTIFICATION

### Etat civil

#### Civilité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Madame

Monsieur

#### Nom

#### Prénoms

#### Date de naissance

#### Nationalité

### Coordonnées

#### Adresse (N° ,libelle de la voie)

#### Ville

#### Pays

#### Téléphone

#### Email

## Conditions indispensables et cumulatives de recevabilité de la demande d'usage du titre d'ostéopathe (documents à joindre)

I – Dossier administratif

# ARSIF - Plate-forme de dépôt des demandes d'autorisations pour les ostéopathes à diplôme étranger

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Photocopie CNI, passeport ou fiche d'état-civil....

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- CV détaillé

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation ADELI ou RPPS si autre statut professionnel

## II - Dossier formation du demandeur :

### Je suis

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Je suis titulaire d'un diplôme d'un pays de l'UE réglementant l'ostéopathie
- Je suis titulaire d'un diplôme d'un Pays de l'UE ne réglementant pas l'ostéopathie
- Je suis titulaire d'un diplôme d'un pays tiers

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Diplôme associé

Si plusieurs diplômes , fusionner tous ces diplômes dans un seul fichier

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation de la structure de formation – transcript – concernant la durée annuelle des enseignements théoriques annuels et la durée et le secteur des stages

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Formation complémentaire (permanente) si possible

## 4) - Dossier activité du demandeur

### De quel type

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Soit 3 ans d'activité à temps plein, dans un pays de l'UE reconnaissant le diplôme ostéopathe du demandeur, si diplôme d'ostéopathie de pays tiers à l'UE
- Soit 1 an d'activité à temps plein, dans un pays de l'UE ne réglementant pas l'ostéopathie, si diplôme d'ostéopathie de pays de l'UE ne réglementant pas l'ostéopathie

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document

Si plusieurs "attestation d'activité" , fusionner les dans un seul fichier

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation d'absence de sanction par les autorités administratives du pays d'activité

